



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 7 juillet

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la CCFU à Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 30 juin 2022

Nombre de conseillers : en exercice 32 – présents 25 - votants 31.

Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Roger DALLEVET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Yves GUILLOTTE, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Brigitte TERRIER

Procurations :

Jean-Pierre CHAMBARD à Cécile LOUP FOREST
Rocco COLELLA à Elodie DONDIN
François DAVIET à Brigitte TERRIER
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS
Christophe GUITTON à Dominique BOUVET
Yvan SONNERAT à Philippe LANGANNE

Excusés : Christian BOCQUET

Secrétaire de séance : Maly SBAFFO

2022-69 Projet France Services – demande de subvention au département de Haute-Savoie

Monsieur Henri CARELLI, Président, rapporteur

La CCFU a ouvert un Espace France Services en novembre 2021 dans des locaux provisoires mis à disposition par la commune de La Balme de Sillingy dans l'attente de la réalisation d'un équipement dédié à ce service.

Par délibération n° 2022-05 en date du 10 février 2022, le conseil communautaire a approuvé le projet de construction des locaux France Services sur la commune de La Balme de Sillingy, route de Paris.

Le coût estimatif des travaux (MO comprise) s'élève à environ 1 231 055 € HT.

En tant que chef de file de l'action sociale, le Département soutient les communes et EPCI qui réalisent des travaux d'investissement mobilier et immobilier. Cette aide s'élève à 40% du montant HT des dépenses, plafonnée à 120 000 €.

Le projet France Services est également éligible à la subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) de l'Etat.

LA CCFU souhaite solliciter une subvention auprès du département et de l'Etat pour financer le projet, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses € HT		Recettes	
Travaux	1 034 500	Département – 9,74%	120 000
MO	196 555	DETR – 30%	369 316
		Autofinancement – 60,26%	741 739
Total	1 231 055	Total	1 231 055

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**autoriser** le Président à solliciter l'aide financière du département à hauteur de 120 000 € pour la construction du bâtiment France Services.
- D'**autoriser** le Président à solliciter l'aide financière de l'Etat dans le cadre du dispositif DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 369 316 € pour la construction du bâtiment France Services.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,
Maly SBAFFO**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'SBAFFO', is positioned to the right of the President's signature.